

Un jour d'hiver, que nous nous rendions à la fameuse *Strumpfstopferei*... j'eus tout juste le temps de recevoir dans mes bras, le corps, qu'à ce moment je crus sans vie, de mon compagnon » (63).



M^{me} Jos. THORN et son fils Robert
au camp de déportation de Mittelsteine.

Moins de deux ans après l'arrestation de Joseph Thorn, le 13-5-1943, M^{me} Thorn et son fils Robert furent déportés à Mittelsteine (64), camp que nous avons déjà cité en parlant des familles Tourneur-Hastert (fasc. XI, p. 59), Wurth-Ruppert (fasc. XV, p. 226) et Schroell (fasc. XVI, p. 495).

En juin 1945, Joseph Thorn put serrer dans ses bras, à Luxembourg, tous les membres de sa famille, sauf sa fille Ginette et son gendre Rosenblat, qui étaient restés en France.

Après s'être remis quelque peu des privations endurées, Thorn reprit sa besogne d'avocat, comme si de rien n'était : sa modestie naturelle lui faisait fuir tout ce qui devait le mettre en épingle comme héros de la résistance.